



Question orale de Mme DUVIEUSART · Les inscriptions électroniques dans les écoles communales

**Mme Duvieusart** a été interpellée par un reportage sur BX1 qui faisait part d'une réaction de l'asbl "Lire & Écrire" dénonçant la procédure d'inscription 100 % numérique imposée aux parents pour les écoles fondamentales de 7 communes, dont Uccle, via la plate-forme Iris Box.

Le reportage parlait de la commune d'Anderlecht qui faisait partie des sept communes bruxelloises, comme Uccle, ayant déjà adopté cette procédure numérique, une démarche qui est vivement critiquée par les associations d'accompagnement social

Cette méthode nécessitant en effet une carte d'identité et son code PIN ou l'application Itsme, Mme Duvieusart explique cela complique l'accès pour une grande partie de la population, notamment les personnes peu qualifiées ou en situation de précarité.

Selon l'association, 40 % des Bruxellois et 70 % des personnes peu qualifiées rencontrent des difficultés avec le numérique. L'association juge ces solutions insuffisantes, pointant les nombreux obstacles pratiques, comme la nécessité d'une adresse mail ou d'une carte d'identité, qui rendent ce processus complexe.

Mme Duvieusart interroge donc Mme l'Echevin Gol pour savoir si une aide est prévue pour les parents qui éprouveraient des difficultés à inscrire leurs enfants dans les écoles uccloises.

**Mme l'Echevin Gol** explique que l'inscription doit se faire via Irisbox - mais quelqu'un d'autre peut le faire pour vous - et également que la commune organise le jour de l'inscription une permanence ici à la maison communale.

Mme l'Echevin Gol explique d'ailleurs qu'UNIA a salué cette procédure et qu'en période d'inscription, le service Education a deux ETP qui travaillent à plein temps uniquement sur les inscriptions. L'Echevin précise qu'aucun système n'est parfait mais que celui-ci évite de faire la file sous la pluie devant les écoles et le maximum est fait pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire car la publicité est faite de ce système d'aide dans différents endroits de la Commune comme la Maison des jeunes.